

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE** 

Neuchâtel, le 10 mai 2022

# Soutien aux artistes : mise au concours de bourses de recherche et de résidences artistiques

Un séjour artistique de quatre mois à Belgrade, un autre de six mois à Buenos Aires ou à Bruxelles, des bourses de recherche individuelles et des résidences dans les musées régionaux en automne : tel est l'éventail d'opportunités qu'offre la Ville de Neuchâtel pour soutenir la relance post-covid. L'objectif est de continuer à encourager la recherche, favoriser le lien entre artistes et institutions locales mais aussi offrir des perspectives concrètes. Les délais de candidature sont fixés au 15 juin 2022.

## Résidence à Belgrade du 1er décembre 2022 au 31 mars 2023

La Ville de Neuchâtel met au concours un séjour de quatre mois dans un atelier d'artiste à Belgrade dès le 1<sup>er</sup> décembre 2022. C'est la première fois que des Neuchâteloises peuvent bénéficier de cette résidence au cœur de la capitale serbe, intégrée au réseau géré par la Conférence des villes suisses en matière culturelle (CVC).

Au cours de ces dernières années, Belgrade, souvent qualifiée de « nouveau Berlin », est devenue une destination prisée par les artistes. L'atelier se situe au centre de Belgrade, dans le quartier de Profesorska kolonija (« La Colonie des professeurs ») et sera partagé avec un-e artiste de Coire. Tous les détails utiles sont à disposition sur le site <a href="https://www.skk-cvc.ch">www.skk-cvc.ch</a>, rubrique ateliers/Belgrade.

## Résidence à Buenos Aires du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023

Toujours en collaboration avec la CVC, un-e artiste pourra s'envoler vers Buenos Aires en janvier 2023 pour une période de six mois. La résidence se situe au centre-ville de la capitale argentine, dans le quartier de La Boca, et sera partagée avec deux artistes en provenance d'autres villes suisses – en l'occurrence de Delémont et d'Uster. Renseignements : <a href="https://www.skk-cvc.ch">www.skk-cvc.ch</a>, rubrique ateliers/Buenos Aires.

#### Résidence à Bruxelles du 1er mars 2023 au 31 août 2023

Autre résidence de choix pour les artistes, au cœur de la capitale européenne : l'opportunité de loger pendant six mois à Bruxelles, chaussée de Haecht, dans un atelierappartement. Cette offre est partagée entre plusieurs collectivités de l'arc jurassien. Renseignements : https://ateliersuisse-bruxelles.ch/

## Sept résidences locales de trois mois en automne 2022

Dans le prolongement du dispositif d'urgence mis sur pied en 2020 et 2021, la Ville de Neuchâtel souhaite proposer des résidences locales durables au Muséum d'histoire naturelle, au Musée d'ethnographie, au Laténium, au Jardin botanique, au Musée d'art et d'histoire, au Château et musée de Valangin et à la Case à Chocs. Est ainsi offert : un lieu de travail/de recherche artistique pendant trois mois et une aide financière forfaitaire. L'objectif est de soutenir le travail de recherche et d'expérimentation artistique tout en renforçant le lien entre nos artistes et nos institutions. Un montant total de Fr. 8'000.- sera attribué pour chaque résidence à l'artiste (ou duo d'artistes) lauréat-e.

La période de recherche s'étend de septembre à novembre 2022. Toutes les disciplines artistiques (musique, arts de la scène, littérature, cinéma, arts visuels et numériques, etc.) sont concernées. Ce concours est ouvert aux artistes individuel-le-s ou aux duos d'artistes.

Pour participer, il suffit de remplir le formulaire, téléchargeable sur <u>www.neucha-telville.ch</u>, page <u>COVID-Culture</u>. Le délai de postulation est fixé au 15 juin 2022.

## Vingt bourses de recherche individuelles

Afin de soutenir l'écosystème culturel de manière large, la Ville de Neuchâtel lance un appel à projets pour des bourses de recherche. Vingt bourses de Fr. 2'000.- seront ainsi attribuées à des artistes professionnel-le-s neuchâtelois-e-s de tous les domaines. La recherche doit se dérouler entre le 1er août et le 31 décembre 2022.

Pour faire acte de candidature, il suffit de remplir le formulaire, téléchargeable sur <u>www.neuchatelville.ch</u>, page <u>COVID-Culture</u> et de nous le transmettre par e-mail. Le délai de postulation est fixé au mercredi 15 juin 2022.

Ville de Neuchâtel

#### Renseignements complémentaires :

Gaëlle Métrailler, cheffe du service de la culture, 032 717 79 05 - gaelle.metrailler@ne.ch

#### Pour tout savoir sur les résidences à l'étranger

Les résidences de Belgrade et de Buenos Aires sont destinées à des artistes professionnel-le-s de tous domaines qui souhaitent effectuer une recherche ou développer un travail artistique dans la ville hôte. A Bruxelles, l'atelier conviendrait particulièrement à un-e artiste visuel-le. L'offre comprend la gratuité de l'hébergement pendant la durée du séjour, et une bourse d'entretien totale de Fr. 10'000.- pour Buenos Aires, de Fr. 9'000.- pour Bruxelles, et de Fr. 6'000.- pour Belgrade. Les frais de voyage, de nourriture et de téléphonie sur place sont à la charge de l'artiste bénéficiaire. Les artistes domicilié-e-s à Neuchâtel ou entretenant des liens étroits avec cette ville peuvent faire acte de candidature pour l'un ou



l'autre séjour artistique jusqu'au 15 juin au plus tard, uniquement par e-mail à l'adresse culture.vdn@ne.ch. L'objet du courriel doit être le suivant : Candidature Belgrade, Candidature Buenos Aires ou Candidature Bruxelles.

Le dossier de postulation doit comprendre une lettre de motivation (y compris une brève description du projet qui sera développé durant la résidence), un CV et un portfolio.

La pandémie de coronavirus a rendu incertaine la possibilité de certains séjours à l'étranger. Dans le même temps, elle a aussi mis en lumière la situation financière souvent délicate de nombreux-ses artistes et l'a souvent aggravée. C'est pourquoi, même si la situation sanitaire devait empêcher les déplacements à Belgrade, à Buenos Aires ou à Bruxelles, la Ville de Neuchâtel maintiendra les bourses prévues pour les artistes concerné-e-s.

